



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des statistiques des transports****Soixante-dixième session**

Genève, 12-14 juin 2019

Point 4 e) de l'ordre du jour provisoire

**Mise au point d'un cadre mondial d'indicateurs pour les objectifs de développement durable : Sensibilisation aux objectifs de développement durable intéressant les transports****Activités orientées vers les objectifs de développement durable liés au transport****Note du secrétariat****I. Cadre général**

1. L'étude des activités menées par le Comité des transports intérieurs (CTI) en vue de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) a montré que les transports durables et la mobilité étaient des éléments essentiels à cette fin<sup>1</sup>. Le Groupe de travail des statistiques des transports de la CEE (WP.6) dispose d'un mécanisme bien établi de collecte de statistiques officielles pouvant contribuer au suivi de la réalisation des objectifs relatifs aux transports, notamment des objectifs 3, 9 et 11. Cela se reflète dans le rôle que joue la CEE en tant qu'organisme responsable du suivi des indicateurs 3.6.1, 9.1.1, 9.1.2 et 11.2.1, ainsi que du rôle central qu'elle joue dans l'initiative Mobilité durable pour tous.

**II. Documents d'information sur les ODD**

2. Étant donné la difficulté de suivre les indicateurs pour un grand nombre d'objectifs et l'utilité de ventiler ces indicateurs en fonction du sexe, du milieu urbain ou rural, personnes vulnérables, etc. (conformément au principe de ne laisser personne de côté du Programme de développement à l'horizon 2030), le secrétariat a commencé à publier une série de courts documents d'information expliquant comment les statistiques sur les transports diffusées par la CEE peuvent permettre de suivre directement les progrès accomplis dans la réalisation des ODD, et dans quelle mesure ces données peuvent nous éclairer sur les avancées dans la réalisation de nombreux autres objectifs. Chaque document contient des messages clés établis sur la base des données communiquées, des données disponibles d'une manière

---

<sup>1</sup> <https://www.unece.org/trans/transport-and-the-sustainable-development-goals.html>.



générale, ainsi que des analyses détaillées des indicateurs et de leur utilité au regard des ODD. Les documents publiés jusqu'à présent portent sur les thèmes indiqués ci-après.

#### **A. Sécurité routière**

3. Dans ce document sont examinées les différences qui existent entre les États membres de la CEE en ce qui concerne le nombre de tués sur les routes, ainsi que la répartition par sexe et par âge, les usagers vulnérables et la corrélation entre les résultats en matière de sécurité routière et le parc automobile, le volume de trafic routier, etc. Toutes ces données peuvent être exploitées directement pour mesurer l'indicateur 3.6.1 des ODD.

#### **B. Statistiques relatives aux autobus**

4. Dans ce document sont comparées l'utilisation des autobus dans les pays de la CEE, la répartition de leur utilisation entre zones urbaines et zones rurales, ainsi que le nombre de voyageurs-km parcourus en autobus et en train. Il est encore difficile d'améliorer la comparabilité des données concernant les autobus, en particulier de distinguer les transports réguliers des transports occasionnels et d'harmoniser les définitions des trajets en ville. Les données relatives aux autobus sont néanmoins utiles pour le suivi de l'indicateur 11.2.1 des ODD, qui porte sur la facilité d'accès aux transports publics.

#### **C. Statistiques du fret**

5. Dans ce document sont mises en évidence les différences de répartition modale du transport de marchandises entre les pays, ainsi que la corrélation entre la valeur totale des tonnes-km et des indicateurs économiques comme le PIB. Les données peuvent être utilisées directement pour l'indicateur 9.1.2 des ODD, en plus de fournir des informations précieuses sur l'utilisation durable de l'énergie (ODD 7) et la sécurité routière (ODD 3).

#### **D. Âge du parc de véhicules**

6. Le document le plus récent de la série analyse l'évolution de l'âge moyen des parcs de véhicules dans le temps ainsi que le rapport entre cette évolution et le PIB. L'âge des véhicules a un impact non seulement sur la sécurité routière mais également sur la pollution et les changements climatiques et donc sur la réalisation des objectifs 3 et 7.

### **III. Travaux futurs**

7. Le secrétariat poursuivra ses efforts en vue d'une meilleure diffusion des données, et réexaminera ses méthodes pour en déterminer les points à améliorer. Le Groupe de travail est prié de faire part de ses suggestions en ce qui concerne les améliorations à apporter aux documents, la question de savoir s'ils devraient être actualisés chaque année et les prochains sujets à aborder.

---